



HAL
open science

Le wolof

Stéphane Robert

► **To cite this version:**

Stéphane Robert. Le wolof. Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil & Alain Peyraube. Dictionnaire des langues, P.U.F. Quadrige, pp.23-30, 2011. halshs-00642854

HAL Id: halshs-00642854

<https://shs.hal.science/halshs-00642854>

Submitted on 19 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane ROBERT, 2011 (remis 2002). In Emilio Bonvini, Joëlle Busuttill & Alain Peyraube (sous la dir.). *Dictionnaire des Langues*. Paris : Quadrige/ P.U.F , 23-30. (Version non corrigée).

Le wolof

Le wolof est parlé par huit à dix millions de locuteurs, principalement au Sénégal. Comme la plupart des langues du groupe atlantique, le wolof est une langue à classes nominales et à alternances consonantiques du radical. L'incidence morphosyntaxique des classes y est cependant moindre. De manière caractéristique, cette langue exprime la focalisation à l'aide de conjugaisons et possède un riche système de dérivation verbale. Enfin, le wolof fait un usage remarquable d'un triplet de suffixes spatiaux dans différentes fonctions grammaticales.

1. Contexte historique et culturel

A. Histoire de la langue et des populations

Le wolof est une langue de la famille Niger-Congo, appartenant au groupe atlantique. Il est classé dans la branche nord de ce groupe, avec le serer et le peul. Parlé principalement au Sénégal, mais également en Gambie et en Mauritanie, le wolof a le statut de langue nationale dans ces trois pays. On estime en général la population wolof à trois millions environ (40% de la population du Sénégal, selon le recensement de 1986). Mais si l'on compte l'ensemble des locuteurs de première ou deuxième langue dans ces trois pays, ainsi que les communautés wolophones établies dans divers continents, on atteint un total de huit à dix millions de locuteurs.

Historiquement, la société wolof est une société hiérarchisée selon le système des castes et qui a connu une organisation en différents royaumes dont l'économie était au départ essentiellement agricole. L'islamisation (94% de la population du Sénégal), qui a commencé à partir du onzième siècle dans certaines régions, a été accélérée par la colonisation. L'économie coloniale arachidière a, en outre, été le point de départ d'une grande activité commerciale des populations wolof. Langue de communication, le wolof est désormais aussi la langue des marchés, des cours d'école et des grandes villes.

B. Ecriture et documents

Le wolof est une langue à tradition orale. L'islamisation a constitué le premier contact avec une civilisation à tradition écrite et les premières tentatives d'écriture du wolof se sont faites en caractères arabes. Le "wolofal" est encore utilisé, notamment pour la poésie religieuse islamique. Néanmoins, au Sénégal, le wolof bénéficie depuis 1971 d'une orthographe officielle (utilisée ici) qui est basée sur l'alphabet latin, avec quelques conventions commodes car elles ne nécessitent aucun caractère spécial (cf. 2.B.). Outre les traductions commentées du Coran, les premiers écrits en wolof ou sur le wolof remontent au dix-huitième siècle et sont l'oeuvre de missionnaires ou d'administrateurs coloniaux. Mais l'essentiel du patrimoine wolof est constitué par la littérature orale, préservée à la fois par la transmission populaire et par les griots (chanteurs de louange traditionnels), et qui

présente des genres très diversifiés : contes, récits épiques, cosmogonies et mythes de fondation, généalogies, chants de louanges, poésie religieuse, mais aussi discours satiriques, poèmes à danser (*taasu*), histoires drôles, devinettes, comptines, proverbes... En outre, depuis les années soixante-dix, l'apparition des radios libres et la diffusion de la télévision et de la presse écrite ont permis le développement de genres nouveaux fournissant des attestations d'autres registres de langue : journaux ou revues, discours politiques, feuilletons et dramatiques de télévision, débats télévisés, pièces de théâtre en wolof. Enfin, à ces documents s'ajoute désormais une littérature écrite marquée, elle aussi, par le développement de genres nouveaux : théâtre, poésie et surtout nouvelles.

C. Les variations dialectales

Si l'on excepte le parler lébou, utilisé dans la presqu'île du Cap-Vert et avec lequel l'inter-compréhension est difficile, le wolof est peu différencié dans les diverses régions où il est présent et l'on ne peut guère parler de dialectes, tout au plus de parlers présentant quelques variations phonétiques ou morpho-phonologiques, portant essentiellement sur le vocalisme et certaines formes de la flexion verbale ; ces variations n'entravent pas l'intercompréhension. On rattache traditionnellement l'extension de ces variantes aux anciens royaumes wolof. En fait, la différenciation réside désormais moins dans une diversité géographique que dans l'opposition entre villes et campagnes. Sous l'effet des brassages de population, le wolof de Dakar semble en évolution rapide, avec notamment de nombreux emprunts et une tendance à simplifier le système des classes. Dans le lexique, on relève ainsi divers emprunts qui attestent de contacts de nature variée (colonisation, échanges commerciaux, religion) : outre les autres langues vernaculaires, il s'agit principalement de langues européennes (portugais, anglais et surtout français) ou du berbère et de l'arabe.

2. Phonétique, phonologie et processus morpho-phonologiques

Si le système phonétique du wolof est bien établi, son interprétation phonologique est plus controversée pour ce qui est des consonnes, du fait de l'interférence de processus morpho-phonologiques, tels que le système de dérivation par alternance consonantique du radical.

A. Structure de la racine

Parmi les divers schémas attestés, la structure canonique du radical en wolof semble être de type CVC pour les nombreux monosyllabes et CVCV(C) pour les dissyllabes. La voyelle et la consonne finale d'une syllabe peuvent être longues mais les deux ne peuvent pas l'être en même temps¹. Les groupements de consonnes à l'intérieur du radical sont rares et signalent souvent une suture morphologique. Les quelques radicaux de type VC(VC) présentent généralement

¹ Devant consonne longue, une voyelle longue connaît une réalisation abrégée. Dans la mesure où il n'existe pas de paire minimale pour ces cas, la convention orthographique maintient la transcription d'une voyelle brève.

une attaque glottale ou une variante avec épenthèse (*ilif* [ʒilif] ~ [yilif] “ avoir sous ses ordres ”).

B. Phonèmes² vocaliques

On a deux séries de voyelles, les brèves ayant un rendement nettement supérieur aux longues :

<i>voyelles brèves</i>			<i>voyelles longues</i>	
i		u	ii	uu
é	ë	ó	éé	óó
e		o	ee	oo
	a			aa
	(à)			

On notera que le *a* présente une certaine instabilité hors accent, où il est généralement réalisé [ɔ], et que le *aa* long ([a:]) connaît une réalisation dite “ maximale ” (abrégée et plus ouverte) devant consonne double, notée à.

C. Consonnes et alternances consonantiques

On peut opposer différentes séries qui sont corrélées dans certains processus morpho-phonologiques : d’un côté, des “ consonnes faibles ” correspondant à des phonèmes simples et, de l’autre, des “ consonnes fortes ”, correspondant à une série de prénasalisées et une série de géminées dont la distribution est restreinte.

<i>Consonnes simples (ou faibles)</i>					
1.	p	t	c	k	(q) (ʒ)
2.	b	d	j	g	
3.	m	n	ñ	ŋ	
4.	f	r ³	s		x
5.	w	l	y		

Cette série peut apparaître en toute position, avec diverses restrictions pour les occlusives, à l’intervocalique et en finale (voir *infra*). Certains auteurs comptent également parmi les phonèmes consonantiques, le stop glottal qui apparaît systématiquement (et uniquement) devant une initiale vocalique. En revanche, le statut phonématique de l’occlusive uvulaire n’est pas contesté, mais celle-ci est rangée tantôt dans les phonèmes simples, tantôt avec les géminées dont elle partage, outre une articulation forte, certains traits fonctionnels : contrairement à toutes les autres consonnes simples, elle n’apparaît jamais à l’initiale et fonctionne, en outre, comme le degré fort de *x* dans les alternances.

² La notation utilisée correspond à l’orthographe officielle du wolof dont les conventions sont simples : redoublement pour noter les voyelles longues (*aa* pour [a:]); accent aigu pour noter les voyelles fermées (*é* pour [e] par opposition à *e* pour [ɛ]); utilisation de *x* pour noter la fricative uvulaire, de *ñ* pour la nasale palatale et de *ŋ* pour la vélaire. On a maintenu toutefois les deux accents pour noter une voyelle longue fermée : *éé* pour /e:/, au lieu de *ée* dans l’orthographe officielle.

³ /r/ est réalisé sonore et vibrant.

D'une manière générale, les occlusives sont les seuls phonèmes à connaître une opposition de sonorité (à l'exception de *q*) ; elles présentent, de plus, des réalisations particulières en finale où les sonores sont réalisées sourdes et implosées, ainsi qu'une distribution restreinte : *p, c, k* (ainsi que *d*) ne semblent pas attestées en position médiane et finale de radical, où apparaissent, en revanche, des géminées, *pp, cc, kk* (et *dd*).

<i>Consonnes fortes</i>										
<i>Géminées</i>					<i>Prénasalisées</i>					
1.	pp	tt	cc	kk	(q)q	(mp)	(nt)	(nc)	(nk)	(nq) ⁴
2.	bb	dd	jj	gg		mb	nd	nj	ng	
3.	mm	nn	ññ	ηη						
4.										
5.	ww	ll	yy							

Les consonnes fortes n'apparaissent jamais après voyelle longue, ni à l'initiale de mot, sauf pour la série sonore des prénasalisées. Elles fonctionnent comme le degré fort des consonnes simples dans la dérivation par alternance consonantique. D'une part, en effet, l'alternance de la consonne initiale du radical permet de dériver des noms à partir de verbes (*fo* "jouer", *po* "jeu") ; d'autre part, certains suffixes (comme l'inversif *-i*) s'accompagnent d'une modification de la consonne finale du radical (*roof* "fourrer, glisser dans", *roppi* "enlever d'un tas"), selon les règles suivantes (degré faible → fort):

Alternances de C initiale	Alternances de C finale devant suffixe
<i>b-</i> → <i>mb-</i>	<i>-b</i> → <i>-bb-</i> <i>-w</i> → <i>-ww-</i>
<i>d-</i> → <i>nd-</i>	<i>-r</i> → <i>-dd-</i> <i>-y</i> → <i>-yy-</i>
<i>j-</i> → <i>nj-</i>	<i>-j</i> → <i>-jj-</i> <i>-l</i> → <i>-ll-</i>
<i>g-</i> → <i>ng-</i>	<i>-g</i> → <i>-gg-</i> <i>-m</i> → <i>-mm-</i>
<i>(t-)</i> → <i>(t-)</i>	<i>-t</i> → <i>-tt-</i> <i>-n</i> → <i>-nn-</i>
<i>f-</i> → <i>p-</i>	<i>-f</i> → <i>-pp-</i> <i>-ñ</i> → <i>-ññ-</i>
<i>s-</i> → <i>c-</i>	<i>-s</i> → <i>-cc-</i> <i>-η</i> → <i>-ηη-</i>
→ <i>k-</i>	<i>-∅</i> → <i>-kk-</i>
<i>∅~(s)~y~w-</i>	<i>-x</i> → <i>-q-</i>

Les occlusives sonores simples apparaissent ainsi comme un degré faible de la consonne du radical auquel correspond un degré fort sous la forme de prénasalisées à l'initiale et de géminées en finale de radical. En revanche, les occlusives sourdes apparaissent ici comme le degré fort des fricatives, sous forme simple à l'initiale et sous forme géminée en finale de radical. Ce degré fort de la consonne du radical possède donc, outre sa fonction dérivationnelle, une fonction démarcative indiquant une frontière de lexème. Les alternances confirment, en

⁴ Plusieurs auteurs ne donnent que la série sonore comme prénasales (Ka 1994), considérant implicitement que les séquences sourdes, lorsqu'elles existent, correspondent à des complexes biphonématiques. En raison des contraintes distributionnelles mentionnées, Diouf (2001) considère que *pp, cc, kk* et *dd* ainsi que *yy* et *ww* sont des allomorphes des simples correspondantes.

outre, le statut particulier de l'occlusive dentale qui n'alterne pas à l'initiale (*t/t*) et présente l'alternance *r/dd* en finale.

D. Les éléments suprasegmentaux

Langue sans tons, comme la plupart des langues atlantiques, le wolof est une langue à accent d'intensité non distinctif et quasi-fixe, qui porte sur la première ou la deuxième syllabe du mot et du groupe. Sa place est liée à la longueur vocalique : l'accent principal porte sur la première syllabe d'un terme, sauf si la deuxième est longue : *'daanu* "tomber", *gi'nnaaw* "dos", *'defaraat* "refaire". Son système intonatif est marqué par un dépouillement remarquable⁵ et une absence de marques intonatives de focalisation liée à la grammaticalisation du focus dans le verbe (Rialland & Robert 2001). Les sous-structurations intonatives sont possibles mais toujours facultatives ; elles correspondent à des thématisations ou à des divisions syntaxiques de niveau élevé, entre propositions.

3. Morphologie

A. Type morphologique et catégories morphosyntaxiques

Le wolof est une langue à classes nominales et alternances consonantiques, qui possède une riche morphologie dérivationnelle tant pour le nom (une quinzaine de suffixes) que pour le verbe (vingt à quarante suffixes selon les auteurs). Cette langue se caractérise, en outre, par des paradigmes verbaux complexes qui fonctionnent synchroniquement comme des conjugaisons. La distinction entre noms et verbes n'est pas marquée structurellement mais bien attestée fonctionnellement, même s'il existe quelques radicaux bivalents. La fonction syntaxique des termes est marquée par la position des termes et par les affixes verbaux. Signalons enfin qu'il n'existe pas d'adjectifs en wolof ; les notions correspondantes sont exprimées par des verbes d'état (*ñuul* "être noir"). En revanche, il existe des idéophones.

B. Une langue à classes nominales

L'ensemble du lexique est réparti en classes qui sont marquées par un classificateur, généralement postposé au nom et constitué d'une consonne (C-). Le classificateur, qui n'a pas d'existence autonome mais apparaît au niveau de la détermination nominale et de la formation de pronoms, constitue à la fois un indice sémantique et un indice d'accord. Il y a huit classificateurs singuliers (*b-*, *g-*, *j-*, *k-*, *l-*, *m-*, *s-*, *w-*) et deux classificateurs pluriel (*y-*, *ñ-*), auxquels s'ajoutent deux classificateurs adverbiaux, *f-* (indice de lieu) et *n-* (indice de manière). L'expression du nombre passe donc ici par un mécanisme plus général de détermination. En effet, les termes rentrant dans une même classe correspondent pour partie à des catégories identifiables (liquides, végétaux, indénombrables...), mais le changement de classe permet également un jeu de dérivation sémantique (*cf.* 3.F.). Bien plus qu'une taxinomie rigide, la classification nominale

⁵ La courbe de base de l'assertion est plate et basse, avec intonème final bas ; pour l'interrogation, voir 4.B.

apparaît comme un processus de détermination qui permet de spécifier de différentes manières des notions lexicales générales, selon une sémantique pluridimensionnelle et vraisemblablement très abstraite.

Par rapport aux autres langues atlantiques, l'incidence des classes est ici limitée à un accord syntaxique au niveau des déterminants du nom et les anciens préfixes de classe n'apparaissent plus que de manière résiduelle dans quelques alternances de la consonne initiale du radical, pour marquer l'opposition singulier / pluriel (*këf k-* " chose " / *yëf y-* " choses ").

C. Les déterminants du nom

Les déterminants nominaux (définis, démonstratifs et pronoms), qui sont le plus souvent postposés, sont formés pour la plupart à l'aide de la consonne de classe C- à laquelle est suffixée un morphème spatial indiquant la position du référent par rapport au locuteur : *-i* " proximité ", *-a* " éloignement ", *-u* " absence de détermination dans l'espace du locuteur " : *xale bi* " l'enfant (proche) ". La distance correspond le plus souvent à un éloignement dans l'espace, mais éventuellement aussi dans le temps ou dans le discours. Il est à noter que, dans ce système, le suffixe *-u* d'indétermination ne sert pas à former l'article indéfini⁶ mais le pronom interrogatif ou le relatif indéfini et marque donc une dépendance syntaxique (voir 4.C). Il est également utilisé comme connectif nominal. L'unique morphème fonctionnel servant de préposition est, lui aussi, formé à l'aide de ces suffixes spatiaux et connaît l'opposition proche vs éloigné (*ci / ca*).

Il existe deux séries de pronoms interrogatifs. Ceux-ci sont formés à l'aide des classificateurs auxquels sont suffixés, soit le morphème d'indétermination dans l'espace du locuteur *-u* (*ku* " qui ? ", *lu* " quoi ? " ...), soit un suffixe interrogatif *-an* (*kan* " qui ? ", *lan* " quoi ? " ...). Les deux séries d'interrogatifs, dont la première est identique aux pronoms relatifs indéfinis, commandent deux conjugaisons différentes (respectivement l'Aoriste et l'Emphatique du Sujet ou Complément, voir *infra*). En dehors des marques personnelles de sujet qui sont intégrées à la flexion verbale (*cf.* 3.D.), la langue possède des pronoms clitics objets, ainsi que des pronoms toniques qui apparaissent après préposition ou en emphase.

D. Morphologie verbale : les conjugaisons de base

L'une des principales caractéristiques du wolof réside dans la complexité de son système verbal qui intègre notamment la négation et la focalisation dans ses conjugaisons (*cf.* Robert 1991). Le syntagme verbal est constitué de deux parties morphologiquement disjointes mais fonctionnellement liées : un radical lexical (invariable sauf par dérivation) et un élément flexionnel, qui lui est suffixé, postposé ou, le plus souvent, antéposé. Cet élément flexionnel amalgame des déterminations personnelles, aspecto-temporelles et modales, avec des indications

⁶ L'indéfini ne suit pas le même schéma que les autres déterminants : il est, avec l'adjectif possessif, le seul déterminant obligatoirement antéposé au nom et formé d'un morphème *a-* (plus rarement *u-*), qui ne semble pas correspondre au morphème spatial, auquel est suffixé le classificateur (*ab xale* " un enfant "). En outre, cette forme ancienne tend à être remplacée par le numéral cardinal dans le parler citadin (*benn xale*).

portant sur la structure informationnelle de la phrase. Lexème verbal et morphème flexionnel sont formellement séparés lorsque ces derniers sont antéposés (possibilité d'insérer un clitique objet) mais fonctionnellement indissociables. Ils constituent ensemble des "conjugaisons" de base qui sont au nombre de dix. On a ainsi, six conjugaisons affirmatives : Emphatique du Verbe, du Sujet, du Complément (focalisantes) et Parfait, Aoriste (appelé aussi Virtuel ou Narratif) et Présentatif (non focalisantes) ; deux conjugaisons négatives : Négatif et Négatif Emphatique ; et deux conjugaisons à valeur injonctive : Obligatif et Impératif. Exemples :

Parfait (3sg.)

Peer lekk **na**.

Pierre/manger/PARF.+3SG.

Pierre a mangé.

Emphatique du Verbe (3sg.)

Peer **dafa** lekk.

Pierre/EMPHVB+3SG./manger

C'est que Pierre a mangé.

Emphatique du Sujet (3sg)

Peer **moo** ko lekk.

Pierre/EMPHSUJET+3SG./pr.Obj./manger

C'est Pierre qui l'a mangé.

Emphatique du Sujet (3pl.)

Peer ak Sàmba **ño** ko lekk.

Pierre/et/Samba/EMPHSUJET+3PL./ pr.Obj./manger

C'est Pierre et Samba qui l'ont mangé.

A ces conjugaisons de base, irréductibles morphologiquement, peuvent s'adjoindre différents morphèmes dérivationnels (4.F.).

E. Temps, aspect, modalité

Le système verbal est de nature aspecto-temporelle : en l'absence de suffixe d'inaccompli, toutes les conjugaisons ont valeur d'accompli du présent. D'où, une valeur de présent pour les verbes d'état, et de passé pour les verbes d'action : *moo sonn* "c'est lui qui est fatigué", *moo lekk* "c'est lui qui a mangé". La conjugaison Aoriste fait exception par définition : elle indique un procès ponctuel dont la valeur temporelle dépend d'un repère extérieur. A un deuxième niveau, ces formes simples s'opposent à des formes suffixées et rentrent dans des oppositions secondaires : de nature aspectuelle, entre accompli (non marqué) et inaccompli (suffixe *-y*) ; de nature temporelle, entre présent (non marqué) et antérieur du passé (suffixe *-oon*⁷) ; et enfin de nature modale, entre affirmatif (non marqué) et négatif (suffixe *-ul*). Le Parfait indiquant l'état résultant (ainsi que la conjugaison négative qui lui correspond, le Négatif) est la seule conjugaison incompatible avec le suffixe d'inaccompli. Néanmoins, suffixées à la variante prédicative du suffixe d'inaccompli (*di-*), les désinences de Parfait servent à former un futur de certitude, coupé du moment de l'énonciation.

En outre, la négation est intégrée au système verbal de manière complexe. En effet, si l'on peut isoler une marque commune de négation (*-u-*), le wolof possède un double système, selon la portée de la négation (sur l'assertion ou sur l'un des composants). On a ainsi, à la fois deux conjugaisons négatives (négation de l'actualité du procès *vs* de son éventualité) et un suffixe négatif qui présente une forme accomplie (*-ul*) et une forme inaccomplie (*dul*) se combinant aux conjugaisons Emphatiques (*moo leek-ul* "c'est lui qui n'a pas mangé").

⁷ Ce suffixe sert également à former l'irréel dans les hypothétiques.

Le suffixe temporel, le suffixe négatif et le morphème d'inaccompli peuvent se combiner avec les conjugaisons de base, ce qui donne un ensemble complexe de paradigmes verbaux, marqué par quelques impossibilités structurelles. Pour ce qui est de la place, le suffixe d'inaccompli est généralement suffixé au morphème flexionnel (mais peut se déplacer sur le clitique objet), et les suffixes de négation et de temps placés sur le radical verbal, après les suffixes de dérivation (voir 3.F.).

Les oppositions de diathèse (réfléchi, réciproque, bénéfactif...) sont exprimées par l'intermédiaire de divers suffixes de dérivation et il n'y a pas de conjugaisons passives. Enfin, il existe de nombreux coverbes servant à indiquer une modalité de l'action (faire quelque chose tôt ou tard, en se hâtant, manquer de faire quelque chose...).

F. Dérivation et composition

La dérivation se fait généralement à partir de radicaux verbaux, par suffixation (les préfixes sont rares), mais également par reduplication ou par alternance consonantique du radical et, dans certains cas, par combinaison de ces procédés. Les suffixes nominaux sont incompatibles entre eux mais combinables avec des suffixes verbaux auxquels ils sont alors postposés : *daw* "courir", *daw-al* "faire courir, conduire", *daw-al-kat b-* "conducteur". A la suffixation s'ajoutent deux procédés plus spécifiques des langues atlantiques. Ainsi, l'alternance consonantique de la consonne initiale du radical (cf. 2.C.) permet de former des noms déverbaux (*sàcc* "voler", *càcc g-* "vol"). De plus, la dérivation peut se faire par changement de classe nominale (*xale b-* "enfant"; *xale s-* "petit enfant"). Le wolof possède, en outre, un très riche système de suffixes verbaux qui peuvent s'adjoindre au radical verbal. Ces suffixes ont des valeurs très diverses et, en général, mettent en jeu différentes catégories grammaticales (aspect, modalité, valuation, diathèse...). Ainsi, à côté de l'inversif (*ub* "fermer", *ubbi* "défermer" c'est-à-dire "ouvrir"), il existe un suffixe "correctif" comportant une valuation positive (*jub* "être droit", *jubbanti* "rectifier"). Certains suffixes indiquent l'attitude du sujet concernant des rapports entre deux procès (*jàpp* "prendre", *jàppandi* "prendre en attendant"). Les suffixes verbaux peuvent se combiner entre eux selon des règles spécifiques de compatibilité, avec un maximum de trois suffixes.

De manière générale, ces suffixes verbaux jouent un rôle important dans la structuration de l'énoncé, car un grand nombre d'entre eux modifient la valence du verbe (réduction ou augmentation du nombre des compléments) : *fees* "être plein" (intransitif), *feccali* "achever de remplir quelque chose" (transitif). Il existe également un modificateur de valence (-*e*) dont l'effet varie selon le nombre et la nature des compléments en jeu. La morphosyntaxe de l'énoncé wolof est donc largement déterminée par ce système de dérivation verbale.

La composition suit l'ordre "qualifiant-qualifié". Elle permet de former des composés nominaux, verbaux ou adverbiaux : *gaynde-gééj j-* "requin" (lit. "lion (de) mer"), *neex-deret* "avoir bon caractère" (lit. "être agréable (quant au) sang"), *xef-ag-xippi* "en un clin d'œil, aussitôt" (lit. "ciller et ouvrir (les) yeux"). Entre les deux termes du composé peuvent intervenir divers éléments

grammaticaux, comme, par exemple, le déterminant défini proche du premier terme (*ndey-ji-réew j-* “dignitaire lébou”, lit. “mère₁-C₁i-pays C₁-”). Certains composés enfin sont constitués de véritables syntagmes (*nax-sa-goro b-* “pantalon bouffant”, lit. “tromper-ton-beau-père”).

G. Processus diachroniques significatifs

La comparaison avec les autres langues du groupe et les hétérogénéités internes du système révèlent une double tendance évolutive. Ainsi, pour ce qui est du nom, on observe une évolution tendancielle vers l’isolation avec une incidence morpho-syntaxique moindre du système des classes (limité à la détermination nominale) et des alternances consonantiques (limitées à la dérivation), par rapport aux autres langues atlantiques, avec en outre, à Dakar, une tendance à généraliser la classe *b-* (qui semble correspondre à un singulatif), notamment pour les emprunts ou les termes nouveaux. L’état actuel du système verbal semble attester, au contraire, le passage (non achevé car il existe des variantes) d’un ancien système de pronoms et de particules vers un système flexionnel de conjugaisons. En effet, morphologiquement, on peut reconstruire de la manière suivante les marques distinctives, à l’origine des conjugaisons :

Parfait	na (postposé)	Obligatif	na-
Aoriste	∅	Impératif	-(a)l
Présentatif	-a ng+localisateur	Négatif	-ul
Emph. du Sujet	-a	Négatif Emph.	du-
Emph. du Verbe	da-		
Emph. du Compl.	la-		

Il est vraisemblable qu’originellement ces marques aient constitué des morphèmes autonomes qui se combinaient à de véritables séries de pronoms, apparemment au nombre de deux. Synchroniquement cependant, ces marques, quoique visibles, ne sont plus régulièrement isolables de paradigmes personnels identiques dans chaque “conjugaison”. Ceci parce que le wolof présente un système verbal en cours de réfection, évoluant d’un ensemble de marques modales autonomes (données ci-dessus) se combinant à des pronoms personnels, vers un système de conjugaisons. De fait, le système des conjugaisons présente une certaine irrégularité du point de vue morphosyntaxique qui semble attester un passage à la flexion qui n’est pas totalement achevé : à la troisième personne, en effet, la plupart des formes flexionnelles sont maintenues en présence d’un sujet lexical, comme de véritables conjugaisons ; certaines connaissent cependant des variantes (sujet et forme flexionnelle pleine ~ sujet et particule invariable) ; et pour l’une des conjugaisons, l’Aoriste, la présence d’un sujet lexical entraîne la substitution obligatoire de la forme non flexionnelle, en l’occurrence la marque zéro, à la marque personnelle (*Moodu dem* “Moodu partit” en regard de *mu dem* “il partit”).

4. Syntaxe et sémantique

La richesse de la morphologie verbale (conjugaisons et dérivation) fait du wolof une langue très synthétique du point de vue syntaxique. Il existe, certes, des prépositions, pour la plupart formées à l'aide de noms de parties du corps et de la seule préposition de la langue (*ci*), mais les relations actancielles sont largement exprimées par le biais des suffixes verbaux (3.F.). De même, s'il existe de nombreuses conjonctions de subordination, la grammaticalisation de la structure informationnelle de l'énoncé dans la flexion verbale permet un large usage de la parataxe pour exprimer les relations inter-propositionnelles.

A. Ordre des mots

L'ordre canonique est SVO(O_i). Néanmoins, lorsque le complément est un pronom clitique, celui-ci s'insère la plupart du temps entre les marques flexionnelles de sujet et le radical verbal. En outre, le complément peut se trouver en tête de phrase, lorsqu'il est topicalisé (il y a alors reprise pronominale dans le noyau prédicatif), ou lorsqu'il est focalisé à l'aide de l'Emphatique du Complément.

B. La phrase simple

La grammaticalisation du focus et de la négation dans la morphologie verbale confèrent au système verbal du wolof un rôle fondamental dans les processus d'énonciation. Les conjugaisons focalisantes sont obligatoires dès que l'un des constituants syntaxiques est distingué comme l'élément informatif de l'énoncé. Selon les enchaînements discursifs, ces conjugaisons peuvent prendre différentes valeurs contextuelles (identification, explication, exclamation intensive). On peut décrire les autres conjugaisons affirmatives en posant que le Parfait indique l'atteinte dans le temps du terme d'un procès connu au préalable. Le Présentatif, qui est formé à l'aide d'un suffixe spatial (*-i/-a*), correspond à un présent d'actualité (localisation du procès dans la situation d'énonciation). L'Aoriste, enfin, indique que le procès est validé dans une situation non spécifiée et qu'il dépend d'un repère situationnel extérieur à la proposition. Suivant la nature syntaxique du repère, ses emplois vont de la narration à la subordination, en passant par l'interrogation et l'injonction. La structure des phrases négatives dépend de la portée de la négation (*cf.* 3.E.).

Il existe différentes particules exclamatives, mais on signalera un emploi remarquable de l'Emphatique du Sujet, qui indique normalement une focalisation du sujet, pour exprimer une exclamation à valeur intensive : *moo sonn!* (EMPHSUJET+3SG./ETRE-FATIGUE) “ Qu'est-ce qu'il est fatigué ! ”, à côté de “ C'est lui qui est fatigué ”. Trois conjugaisons (l'Impératif, l'Obligatif et l'Aoriste, auxquelles s'ajoute une forme prohibitive particulière) peuvent servir à l'expression de l'injonction. L'interrogation totale peut être exprimée soit par l'intonation seule (plateau haut avant la descente finale), soit par des morphèmes interrogatifs (interrogation neutre ou orientée) et une courbe intonative particulière (intonème final haut), qui apparaît dans toutes les interrogations avec morphèmes interrogatifs. L'interrogation partielle présente deux variantes : l'une avec un

pronom interrogatif formé à l'aide du suffixe d'indétermination dans l'espace et suivi de l'Aoriste, l'autre avec un pronom interrogatif formé à l'aide du suffixe interrogatif et suivi de l'Emphatique du Sujet ou du Complément (cf. 3.C.).

Enfin, cinq conjugaisons peuvent être employées pour former des prédicats non verbaux, avec des valeurs distinctes : le Présentatif pour indiquer une localisation, l'Emphatique du Complément pour exprimer une définition, l'Emphatique du Sujet à l'inaccompli pour une identification, l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli pour une explication et le Négatif Emphatique pour une négation de l'identification entre deux termes.

C. L'énoncé complexe

Il existe certes des connecteurs argumentatifs et de nombreux morphèmes subordonnants mais le wolof présente également une remarquable grammaticalisation de la cohésion discursive. La valeur des conjugaisons permet, en effet, de fréquentes structures paratactiques, l'enchaînement des différentes conjugaisons définissant une sémantique variable des liens inter-propositionnels. Ainsi, deux propositions au Parfait expriment rapport de successivité temporelle. Enchaînée à une autre conjugaison, une proposition à l'Emphatique du Verbe prend une valeur d'explication, tandis qu'une proposition au Présentatif exprimera une coïncidence ou une discordance avec la protase. Dans ces rapports inter-propositionnels, l'Aoriste joue un rôle particulier. D'une part, après une première proposition, il permet de construire de manière directe, soit une subordonnée à valeur consécutive ou finale, soit une complétive (si la proposition est en fonction de sujet ou d'objet) :

Dafa sàcc, ñu kaaf ko
EMPHVB+3SG./voler/, AOR+3SG./mettre-en-cage/pr.O
(c'est que) il a volé, (si bien que) on l'a mis en prison

D'autre part, l'Aoriste est obligatoire après la plupart des morphèmes subordonnants, à l'exception notable des subordonnants introducteurs de causales ou de complétives (*ne* formé à partir du verbe "dire"). Il apparaît ainsi dans les subordonnées temporelles, les hypothétiques et les relatives. De manière caractéristique, les conjonctions introduisant ces subordonnées sont formées à l'aide des suffixes spatiaux qui interviennent par ailleurs dans la détermination nominale (voir 3.C). Ainsi, suffixés à un morphème *b-*, les trois indices spatiaux introduisent respectivement, *-i* une subordonnée située dans un moment proche du moment de l'énonciation, *-a* une subordonnée située dans un moment éloigné du moment de l'énonciation et *-u* une subordonnée située dans un moment à venir ou hypothétique. De même, le pronom relatif est formé à l'aide du classificateur de l'antécédent et de l'indice d'indétermination dans l'espace (*-u*), pour le relatif indéfini, et de l'indice de proximité (*-i*) ou éventuellement d'éloignement (*-a*), pour le relatif défini, le pronom exprimant ainsi à la fois le rapport d'antécédence et la définitude de l'objet. La structure des relatives définies est cependant plus complexe lorsque le verbe de la relative est un verbe de qualité : le pronom relatif a alors la forme indéfinie (*bu* dans l'exemple ci-dessous) et la définitude est marquée par l'article défini (*bi*) postposé à la relative :

Dama bëgg piis bu xonq bi
EMPHVB+1SG./vouloir/pièce-de-tissu/CLASS.-u/être-rouge/CLASS.-i
Je veux **le** tissu qui est rouge

On signalera enfin que le discours rapporté se présente soit sous la forme du style direct, soit sous la forme d'un style indirect libre, marqué par une absence de subordonnant, une transposition des personnes mais un maintien des temps du style direct.

D. Une particularité : le rôle de la détermination spatiale

Les trois suffixes spatiaux (proximité / distance / indétermination par rapport à l'espace du locuteur) jouent ici un rôle fondamental puisque leur usage traverse tout le système de la langue : ils interviennent, en effet, dans la formation des déterminants du nom, des pronoms relatifs, de certaines conjugaisons, de la négation et de certains morphèmes subordonnants. Ainsi, en wolof, la détermination nominale suppose nécessairement une spécification concernant la position de l'objet désigné par rapport à l'espace du locuteur et les relations syntaxiques sont souvent conçues en termes de relations spatiales.

5. Bibliographie⁸

- DIALLO Amadou, 1981, *Une phonologie du wolof*, Les langues nationales au Sénégal n°78, Dakar, CLAD.
- DIOUF Jean-Léopold, 2001, *Grammaire du Wolof contemporain*, Tokyo, ILCAA (Tokyo University of Foreign Studies).
- FAL Aram, Rosine SANTOS et Jean-Léonce DONEUX, 1990, *Dictionnaire wolof-français (suivi d'un lexique français-wolof)*, Paris, Karthala.
- KA Omar, 1994, *Wolof Phonology and Morphology*, New-York / London, University of America press, Lanham.
- RIALLAND Annie & Stéphane ROBERT, 2001, The intonation system of Wolof, *Linguistics* 39-5, 893-939.
- ROBERT Stéphane, 1991, *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*. Paris : Editions du CNRS, collection Sciences du langage.
- SAUVAGEOT Serge, 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof: le parler du Dyolof*, Dakar, IFAN.

⁸ Pour une bibliographie d'ensemble, on pourra consulter Robert 1991.